

## MINISTÈRE DE LA CULTURE

### À la BnF, les femmes précaires prennent la parole

Depuis plus de vingt ans, la section SUD Culture de la BnF porte au quotidien la lutte féministe auprès des collègues, avec en particulier depuis 2016 un appel à la grève le 8 mars. Nous y défendons des revendications sur, entre autres, l'égalité salariale, le combat contre les violences sexistes et sexuelles, ou bien encore depuis 2023 la question de la santé hormonale au travail, avec une campagne syndicale (en intersyndicale avec la CGT BnF) qui a permis de recueillir plus de 800 signatures parmi les collègues sur une pétition remise à la direction.

Chaque année depuis 10 ans, notre section syndicale appelle à la grève féministe le 8 mars et, depuis 2018, nous déposons un préavis de grève local, afin de porter les revendications féministes concernant notre établissement auprès de la direction et d'appuyer le rapport de force, le nombre de grévistes progressant à chaque fois. C'est encore le cas cette année, alors même qu'une grève du personnel et en particulier des précaires a débuté depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Les femmes précaires subissent la précarité économique, mais aussi la domination patriarcale. Elles sont plus susceptibles d'être victimes de violences sexistes et sexuelles, sont moins susceptibles de pouvoir se défendre et de pouvoir faire respecter leurs droits.

### La lutte contre la précarité est aussi une lutte féministe !

C'est pourquoi nous convions pour ce samedi 8 mars tout le monde à venir au piquet de grève de la BnF, site François Mitterrand à Paris à 12h (hall Est, après l'entrée du public) afin de soutenir la lutte locale et de participer aux prises de parole de différents secteurs, avec diverses expériences, sur la question de la précarité et des femmes. Puis nous nous rendrons ensemble au départ de la manifestation parisienne à place de la République.



## LA POSTE

### Une directrice a couvert un manager agresseur depuis 2023

Après de multiples alertes de la part des salarié.e.s concerné.e.s, un rapport de l'inspection du travail accablant, la situation n'a évolué qu'au regard de la mobilisation menée par SUD PTT depuis un an. Ce manager a enfin été demis de ses fonctions mais SUD PTT dénonce des manquements graves de la part de cette directrice sur ses obligations de sécurité et santé de ses salarié.e.s. Nos patrons et employeurs doivent aussi être condamnés lorsqu'ils ferment les yeux face à ces violences et protègent les agresseurs comme ce fut le cas sur le site du centre courrier de Grenoble pendant 1 an.

Il est impératif de briser la loi du silence et combattre l'impunité des agresseurs.

Ensemble, nous devons dire stop à ces violences et construire un monde où chacune d'entre-nous se sentira en sécurité et respectée au sein de son entreprise et lieu de travail.

**RASSEMBLEMENT LE 8 MARS A 10H  
DEVANT LE CENTRE COURRIER DE GRAND GRENOBLE  
88 AV. RHIN ET DANUBE  
38100 GRENOBLE**

## AÉRIEN

### Contre les violences sexistes et sexuelles chez Air France et Transavia

Chez Air France, Alter a alerté à de nombreuses reprises la direction d'Air France des violences sexistes et sexuelles à l'encontre des hôtesses de l'air et du climat d'impunité dans l'entreprise. Un audit commandé par le CSE a confirmé que de nombreuses victimes gardaient le silence. Le syndicat a été reçu par le ministre des transports et exige de la direction d'Air France des actes !

## PRESTATAIRES DE SERVICE DU SECTEUR TERTIAIRE

### En grève le 8 mars !

Ce secteur professionnel, composé essentiellement de femmes, collectionne caricaturalement les maux de notre société : discrimination sur la promotion, les salaires, le temps de travail, sans oublier le harcèlement sexuel. Les femmes occupent 74% des emplois dans notre convention collective, **La population masculine représente donc seulement un quart des salariés-es du secteur, mais elle compose pourtant 75% des dirigeants de nos entreprises...** C'est dans ce sens que, SUD-Solidaires se bat (bien seul) depuis des années pour négocier un nouveau accord sur l'égalité professionnelle.

Sur ce sujet, comme sur d'autres sujets nos patrons sont ouverts à la discussion mais à la condition que cela ne coûte rien... Belle mentalité, surtout venant de syndicats patronaux avec des métiers très féminisés et comme si ce sujet de société avait un prix ! Les #balancestonporc et autres #meetoo ne font pas le poids face à leurs portefeuilles !

### Et pourtant le monde est prêt !

Nous avons vu depuis les années 2010 renaître un mouvement féministe de masse, extrêmement combatif, qui pose la question de la violence structurelle au cœur de son combat et aussi, dans certains cas, la question du système capitaliste dans sa globalité. Une partie de ce mouvement met au centre la question de la grève féministe et avance la nécessité d'une lutte féministe à échelle internationale, ce afin de montrer que sans les femmes le monde ne tournerait pas.

Pour SUD-Solidaires, Il y a un enjeu particulier à faire vivre un mouvement féministe massif et populaire, mais aussi un mouvement qui soit en capacité de faire le lien entre cette question et la remise en cause de l'ordre économique mondial.

C'est le sens des visites de sites qui se multiplient à l'approche du 8 mars pour construire la grève. La date du 8 mars doit être le début d'une riposte à la hauteur des enjeux. Toutes et tous dans la rue et en grève le 8 mars !

## En lutte contre les violences sexistes et sexuelles à la RATP

La Régie Autonome des Transports Parisiens affiche une politique de tolérance zéro en matière de harcèlement sexuel et d'agissement sexiste, mais une autre réalité a cours au sein de l'entreprise.

SOLIDAIRES RATP accompagne et défend plusieurs agentes victimes auprès des juridictions compétentes. Le constat est édifiant. Dans les nombreux rapports, nous constatons que la régie ne reconnaît jamais le harcèlement sexuel. C'est allant au-delà des rapports et enquêtes internes que nous avons pu mettre en avant le déni de l'entreprise et par la même l'instauration d'une impunité grandissante.

C'est toujours le même procédé qui est employé. L'année de commissionnement, comparable à une période d'essai, est le moment où les agresseurs opèrent librement. Ils profitent de leur position hiérarchique pour se lâcher. Avec la mise en place des CSE sont apparus les référent-es harcèlement sexuel, mais cet outil pour lutter contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) est dévoyé. En effet, la référente de l'entreprise fait tout pour déplacer les victimes en leur trouvant des postes pourvus qu'elles ne portent pas plainte, qu'elles ne parlent ni aux syndicalistes, ni à l'inspection du travail. Son boulot, enterrer les affaires afin de coller au plus près de la tolérance zéro voulu par la RATP.

## CULTURE

### Une victoire pour le 8 mars ! Jamila l'emporte contre le studio théâtre de Stains

Après 5 ans de combat, Jamila comédienne vient de remporter une belle victoire au pénal ce lundi 3 mars 2025. Jamila avait été retirée de toutes les pièces où elle jouait par son employeur le Studio Théâtre de Stains parce qu'elle était enceinte. Elle avait ensuite été poussée vers la sortie...

Le théâtre condamné en première instance pour la discrimination en raison de la grossesse (incluant du harcèlement moral) avait fait appel. Nous étions nombreuses pour la soutenir et constater le retrait de l'appel des dirigeants du théâtre. Retrait qui induit la victoire de Jamila contre un théâtre qui a fini par comprendre qu'il ne fallait pas insister !

Ce sont 5 ans de son combat et du combat de Sud Culture et Solidaires 93 qui sont gagnants ici. Avec Jamila, nous avons tenu contre tous ceux qui trouvaient ça banal, pas si grave ou pas si important !!

Ce 8 mars, rendez vous dans les cortèges culture pour continuer à dénoncer les violences sexistes dans ce milieu et y mettre fin !



À force de rendre public les affaires, la parole semble se libérer, de nouvelles collègues nous ont contacté. Vu le nombre de cas et de saisines de l'inspection du travail, des inspecteurs/trices ont identifié de nombreux manquements :

- le non-respect de l'obligation de prohibition du harcèlement sexuel et des agissements sexistes ;
- l'insuffisance des mesures de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.

Nous ne sommes plus les seuls à le dire ! L'administration du travail a adressé une mise demeure à l'entreprise afin qu'elle mette en place une vraie politique de prévention et de lutte contre les VSS.

Les manquements, par leur gravité, leur nombre, leur fréquence et leur récurrence portent une atteinte considérable à l'intérêt collectif de la profession ; Ainsi, le syndicat SOLIDAIRES RATP s'est décidé d'agir en justice en son nom propre contre la RATP.

C'est une première pour une grosse entreprise comme la RATP de se retrouver assigner au tribunal pour ses manquements quant à la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail.

